



Calcul de la prime de licenciement

Par **caramel31**, le **28/06/2012 à 11:45**

Bonjour,rnrnFinalement, ça avance et demande une rupture conventionnelle. rnJ'aurai besoin de connaître la méthode pour le calcul de la prime car, j'ai 23 ans d'ancienneté et c'est à ce niveau que je ne sais comment faire ? D'autre part, j'ai aussi une voiture de fonction, téléphone et ordi. vous avez une idée de ce qui se fait, étant donné que c'est moi qui demande la rupture, mais parce que je n'adhère plus du tout à la politique de l'entreprise.rnMerci bcp